

BIEN GÉRER LES ACTIFS MUNICIPAUX EN PÉRIODE DE CRISE



Au cours des prochains mois et des prochaines années, des sommes colossales seront investies dans les infrastructures afin de stimuler la reprise économique. Les municipalités auront l'opportunité de faire avancer des projets qui autrement auraient pris beaucoup plus de temps à se réaliser.

Un plan de gestion des actifs est un précieux outil d'aide à la décision pour les élus-es municipaux. Il renforce l'analyse et permet de mieux prioriser les projets, particulièrement dans un contexte comme celui à venir où l'aide financière sera considérable. Si un nombre croissant de municipalités possède un tel plan, comment les autres peuvent-elles s'assurer de prioriser les meilleurs projets sans une telle planification?

« Veiller à ce que les dirigeants locaux disposent des bons outils pour prendre des décisions éclairées en matière de gestion des actifs est une des façons de nous préparer à amorcer la relance économique du pays lorsque le temps viendra », affirme le président de la Fédération canadienne des municipalités (FCM), Bill Karsten, en ajoutant que la gestion des infrastructures existantes ou nouvelles représente un défi constant pour les municipalités qui doivent habituellement composer avec des priorités concurrentes et des budgets limités.



Le président de la Fédération canadienne des municipalités, Bill Karsten, est également conseiller à la Municipalité régionale d'Halifax, en Nouvelle-Écosse.

UN SOUTIEN FINANCIER RENOUVELÉ

Afin d'aider les collectivités à améliorer leurs pratiques de gestion, la FCM a reconduit son Programme de gestion des actifs municipaux (PGAM). Depuis sa création en 2017, il a permis le financement de plus de 585 projets de gestion des actifs dans des communautés à travers le Canada, dont 105 au Québec, surtout dans des collectivités rurales. La popularité et l'efficacité du programme sont telles que le gouvernement fédéral y a injecté 60 millions de dollars supplémentaires dans le cadre du budget de 2019.

« Les municipalités détiennent et gèrent près des deux tiers des infrastructures de base et des services essentiels au Canada, ajoute M. Karsten. Elles ont travaillé d'arrache-pied pour soutenir la population pendant la pandémie. De solides pratiques de gestion des actifs les aideront à prendre des décisions éclairées en matière d'investissement dans les infrastructures à mesure que le Canada amorcera sa reprise économique. »

Le PGAM soutient les initiatives des administrations locales allant de la collecte de données à l'analyse des besoins, à l'élaboration de politiques et à la formation du personnel. Il offre du financement, de la formation et un partage d'informations pour permettre aux municipalités d'accéder aux données nécessaires à une planification efficace. Il vise avant tout à aider les municipalités canadiennes à prendre des décisions éclairées en matière d'investissements dans les infrastructures en se fondant sur des données fiables et sur de bonnes pratiques de gestion.

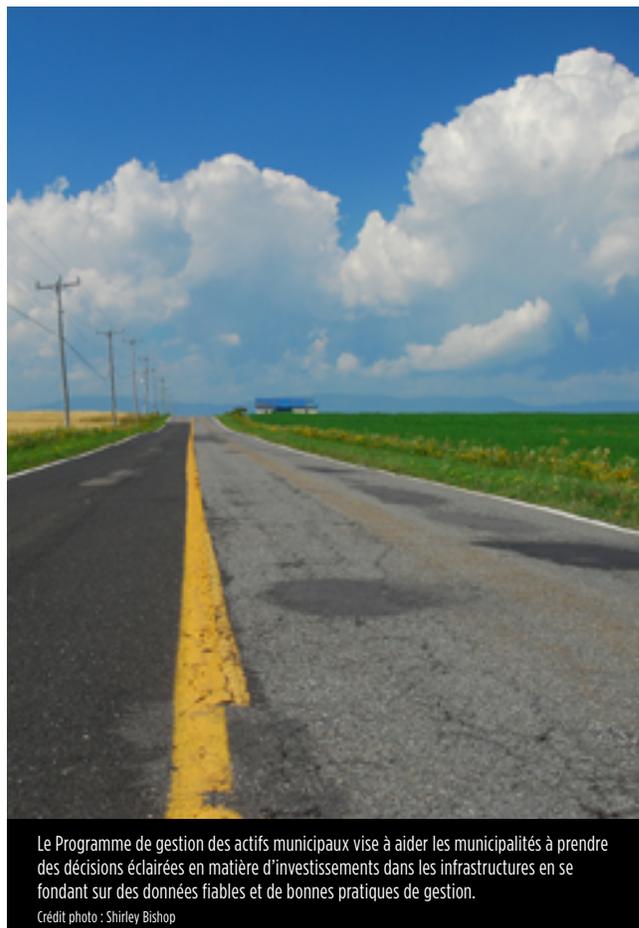
Les municipalités ont droit à un montant représentant 80 % des coûts totaux admissibles d'un projet jusqu'à concurrence de 50 000 \$. Le site Web de la FCM contient un lien pour transmettre la demande.

Le PGAM permet aussi à des organisations comme la FQM de mettre en place des activités de formation et de sensibilisation auprès des municipalités. Dans le cadre de la première phase du programme, des ateliers de formation ont été offerts à 5 MRC et le Séminaire sur la gestion des actifs à l'heure des changements climatiques a été tenu en 2019.

« Les municipalités ont la responsabilité de 60 % des routes, des ponts et des réseaux d'alimentation en eau qui soutiennent l'économie et la qualité de vie du pays. » – Bill Karsten, président de la Fédération canadienne des municipalités.

Au cours des prochains mois, la FQM offrira une nouvelle série de formations sur la gestion des actifs en collaboration avec la FCM et le Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines (CERIU). Le respect des règles de distanciation physique a occasionné un léger retard dans le déploiement des ateliers qui pourront s'amorcer dès que la situation le permettra.

« Grâce à de meilleures données sur les actifs, les municipalités peuvent établir des plans en fonction des besoins en services communautaires, répondre aux changements climatiques et obtenir les résultats les meilleurs et les plus rentables pour leurs collectivités », a conclu M. Karsten. ■



Le Programme de gestion des actifs municipaux vise à aider les municipalités à prendre des décisions éclairées en matière d'investissements dans les infrastructures en se fondant sur des données fiables et de bonnes pratiques de gestion.

Crédit photo : Shirley Bishop

UNE NOUVELLE INGÉNIEURE DÉDIÉE À LA GESTION DES ACTIFS À LA FQM

Depuis le 10 août 2020, les municipalités disposent d'une nouvelle ressource afin de les aider dans la gestion de leurs actifs. La direction ingénierie et infrastructures de la FQM a procédé à l'embauche d'une ingénieure qui sera entièrement consacrée à l'accompagnement des municipalités en ce qui a trait à la gestion de leurs infrastructures municipales.

M^{me} Pauline Michèle Ngom est spécialisée en gestion des infrastructures urbaines. Elle détient un diplôme de maîtrise de l'École de technologie supérieure (ÉTS) ainsi qu'un baccalauréat en génie civil de l'École nationale supérieure polytechnique du Cameroun.

Tout en faisant ses études supérieures, elle a été chargée de projet adjointe au Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines (CERIU) où elle a agi comme analyste en infrastructures municipales tout en contribuant à la réalisation du portrait des infrastructures en eau des municipalités du Québec. Auparavant,

M^{me} Ngom a travaillé au sein de la firme-conseil ERA-Cameroun principalement sur des projets de traitement de l'eau.

Elle possède des connaissances en gestion de projets urbains et dans l'analyse des enjeux techniques, socio-économiques et environnementaux de projets complexes d'intervention. Elle peut concevoir des solutions aux niveaux préventif et correctif en plus de valider la conformité d'une solution et de sa mise en œuvre eu égard aux exigences des municipalités et à leurs enjeux socio-économiques et environnementaux à long terme.

L'arrivée de M^{me} Ngom dans l'équipe de la FQM s'inscrit dans le cadre du Programme de gestion des actifs municipaux qui est administré par la Fédération canadienne des municipalités et financé par le gouvernement du Canada.

Vous pouvez joindre M^{me} Ngom par courriel à pmngom@fqm.ca ou par téléphone au 1 866 951-3343, poste 1422.